

Commune de Bailly

Plan **L**ocal d'**U**rbanisme

Annexes

Notice sanitaire

Eau et assainissement



Approuvé par délibération du conseil municipal le :

Adduction et distribution d'eau potable

La ressource en eau potable

La commune de Bailly fait partie du Syndicat mixte de Tracy-le-Val, qui groupe les communes de Tracy-le-Val, Bailly et Saint-Léger-aux-Bois. Il alimente également le hameau d'Ollencourt sur la commune de Tracy-le-Mont.

Le point d'eau du syndicat est situé sur la commune de Tracy-le-Val au lieu dit « le Dangot ». Ce captage a été déclaré d'utilité publique et possède des périmètres de protection réglementaire. L'arrêté de DUP date du 11 juillet 1985.

Les installations de l'usine et le réseau de distribution du syndicat sont confiées par un contrat de délégation de service publique à la société Lyonnaise des Eaux France.

La quantité d'eau fournie est environ de 30m^3 / heure en moyenne. Le nombre d'heures de pompage par jour est de 15h30.

Les réservoirs possèdent une capacité de deux fois 125 m^3 (250 m^3), permettant une autonomie d'une journée en consommation moyenne et $\frac{1}{2}$ journée en consommation de pointe.

En 2008, la consommation était de $86\,000\text{ m}^3$. La consommation moyenne est de 235 m^3 par jour et la consommation de pointe est de 460 m^3 .

L'adduction en eau potable

Le réseau de distribution de la commune de Bailly est mis en charge par deux réservoirs d'une capacité de 125 m^3 . Le réservoir est alimenté directement de l'usine par des conduites de refoulement.

Une conduite de $\varnothing 150\text{ mm}$ alimente la commune de Bailly en provenance de Tracy-le-Val. Pour la distribution, des conduites de $\varnothing 60\text{mm}$, $\varnothing 100\text{mm}$ et $\varnothing 150\text{mm}$ parcourent la commune.

La longueur du réseau d'adduction est de 8 884 mètres linéaires.

Le réseau n'est pas interconnecté avec d'autres.

Surveillance du réseau

L'alimentation en eau potable n'est pas vulnérable aux risques d'inondation.

Les besoins en eau

Actuellement, la réserve d'eau brute et la capacité de production du captage semblent suffisantes.

Réseaux d'assainissement collectif

Les eaux pluviales

L'évacuation des eaux pluviales ne présente pas de difficulté particulière : l'Oise sert d'exutoire naturel.

Les eaux pluviales sont collectées par un collecteur de Ø125 pour le hameau d'Hangest et des collecteurs Ø300, Ø400 et Ø500 pour le lotissement du Bois Mutuel.

La collecte des eaux usées

Caractéristiques du réseau

Le syndicat intercommunal d'Assainissement de Bailly – Saint-Léger-aux-Bois gère le réseau.

Le réseau d'assainissement des eaux usées à Bailly est de type séparatif en grès et possède une longueur de 4163.31 mètres linéaires (collecteur), 1363.02 mètres linéaires (branchements) et 1851.5 mètres linéaires (refoulement). Les canalisations d'eaux usées ont un Ø 150 mm (branchements) et Ø 200 mm (collecteurs).

On dénombre 4 postes de refoulement sur la commune dont un avec un traitement anti-H₂S au nutriox :

- Ø60 PEHD pour le Hameau d'Hangest
- Ø75/64 PEHD pour la Rue des Coterêts, la Rue de l'Equipée et la Rue du Fort

En septembre 2009, 269 branchements assainissement ont été déclarés, soit plus de 700 habitants.

Le maillage de la commune permet d'anticiper l'urbanisation future sur le territoire communal.

La station d'épuration

La totalité des eaux usées de la commune du Bailly est dirigée vers la station d'épuration de Saint-Léger-aux-Bois en service depuis 2001. L'arrêté préfectoral a été pris le 3 septembre 1999 et est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

La station a une capacité nominale de 2500 équivalents habitants.

L'exutoire est le Rû de Saint-Léger-aux-Bois. Les boues sont utilisées pour l'agriculture.

La charge hydraulique est de 37% (rapport de septembre 2009 du SATESE de l'Oise) et la charge organique est de 43% (sur le paramètre DBO₅, rapport de septembre 2009 du SATESE de l'Oise).

Le traitement est de type boues activées avec stockage des boues liquides dans un silo à boues.

Assainissement non collectif

Recensement

L'ensemble de la commune est desservie par le réseau d'assainissement collectif.